

22 décembre 2016

Code du Développement territorial (CoDT) - Partie réglementaire

Dernière modification : [09 septembre 2021 - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Code du Développement territorial pour la gestion des dégâts dus aux calamités naturelles](#)

Le Parlement wallon a adopté et Nous, Gouvernement wallon, sanctionnons ce qui suit:

La version coordonnée est disponible en pdf: [CODT partie reglementaire 180692021 .pdf](#)

Afin de rechercher plus facilement un article précis dans le pdf, il est possible d'utiliser la fonction "Ctrl + F" dans celui-ci.

Namur, le 20 juillet 2016.

[Annexe 1](#)

[Ressorts de compétence d'un fonctionnaire délégué](#)

[Annexe 2](#)

[Appel à candidature](#)

[ANNEXE 3 CODT.pdf](#)

Modifiée par l'AGW du 09/05/2019, article 36

[ANNEXES 4 a 21.pdf](#)

Modifiées par l'AGW du 09/05/2019, article 36

[Annexe 22](#)

[Acte établissant l'existence d'une déclaration d'intention d'aliéner réalisée avant la réception d'un acte authentique](#)

[Annexe 23](#)

[Procès-verbal de constat d'infraction urbanistique](#)

[Annexe 24](#)

[Confirmation d'ordre verbal](#)

[Annexe 25](#)
[Avis d'annonce de projet](#)
[Annexe 26](#)
[Avis d'enquête publique \(Urbanisme\)](#)
[Annexe 27](#)
[Avis d'enquête publique \(Aménagement du territoire\)](#)

[ANNEXE 28.pdf](#)

Ajoutée par l'AGW du 09/05/2019, article 36